

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1341

présenté par
Mme Berthelot, M. Letchimy, M. Tourtelier et M. Brottes
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 49

À l'alinéa 12, après les mots :

« l'eau ; »,

insérer les mots :

« engager sans délai un programme pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est inadmissible qu'aujourd'hui encore certaines populations soient privées d'eau potable, cela pose de plus des problèmes de santé publique.